COMMUNE DE CARO
Département du
Morbihan

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 056-215600354-20260312-202622-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 MARS 2026

Le conseil municipal de la commune de CARO, dûment convoqué, s'est réuni le dix mars deux-mille-vingt-six à 19h30, en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Erwan GICQUEL, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 17 février 2026
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11
Nombre de membres présents : 9
Nombre de membres votants : 10

Présents : Mesdames Laurence THETIOT, Monique RIAUD, Cécile DEFONTAINE, Marie-Annick DUBOIS, Myriam DAVALO-MALINGE et Messieurs Eric BOUTANT, Jacques BONNO et Bertrand COUËDIC

Absents excusés : Madame Huguette COLINEAUX et Monsieur Jean-François DAVALO

Pouvoir : De Madame Huguette COLINEAUX à Madame Monique RIAUD

Secrétaire de séance : Monsieur Bertrand COUËDIC

N°2026-22 – Tarification de la mise à disposition de la vaisselle.

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil de la nécessité de mettre en place une tarification pour la mise à disposition de la vaisselle.

Il demande aux membres du conseil de se prononcer sur ce dossier.

Le conseil municipal
Ouï l'expose du maire
Et après en avoir délibéré et à l'unanimité

- **Adopte** la tarification suivante pour la mise à disposition de la vaisselle :

Désignation	Tarifs
Lot : 50 assiettes + 50 verres + 50 couverts	15 €
Verre à pied (boite de 30)	10 €
50 tasses à café	7 €
Saladier, plat, pichet, plateau, … (à l'unité)	3 €

- **Précise** que cette tarification sera intégrée dans le contrat de location.
- **Donne** tout pouvoir au Maire pour effectuer les démarches se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Maire,

Erwan GICQUEL

Le secrétaire de séance,

Bertrand COUËDIC